

FRUITS ET LÉGUMES

PAR NICOLAS MESLY

Avec la météo extrême, la quantité et la qualité de l'eau vont redéfinir la production agricole au Québec comme ailleurs dans le monde.

Le Bulletin des agriculteurs aborde l'enjeu de l'or bleu pour nos entreprises dans une série de trois articles.

La Terre cuit sous un dôme de gaz à effet de serre. Les agriculteurs du monde entier doivent composer avec une météo dérégulée et imprévisible. Au Québec, pourtant un pays de lacs et de rivières, les producteurs vivent depuis quelques années des sécheresses extrêmes ou des pluies diluviennes jamais vues. La province devra être cohérente pour gérer son or bleu et assurer la pérennité de son agriculture.



Gestion de l'eau: une patate chaude



J'ai 51 ans. De mémoire d'homme, incluant celle de mon père, on n'a jamais vu de tels coups d'eau.

C'est le monde à l'envers», déclare Francis Desrochers, producteur et président des Producteurs de pommes de terre du Québec. Au cours de la saison de croissance 2023, entre la Saint-Jean-Baptiste et la mi-août, il est tombé 600 mm de pluie avec des épisodes «de tempêtes tropicales». Pour la première fois de sa vie, le producteur n'a pas recouru à son système d'irrigation, alors qu'en 2020, il avait actionné son système huit fois, puis le double, 16 fois, en 2021, pour étancher la soif de ses patates durant une sécheresse historique.

Francis Desrochers cultive 126 hectares dans des terres sablonneuses à Saint-Paul de Joliette, dans la région de Lanaudière, autrefois dédiée à la culture intensive de tabac. Depuis 2008, ses rendements sont passés de 33,6 t/ha à 50,45 t/ha, largement supérieurs à la moyenne provinciale, voire canadienne (36,90 t/ha). Il attribue cette performance à l'amélioration génétique des variétés (il en cultive une douzaine), la régie des sols, la rotation des cultures, les engrais verts, l'emploi de produits phytosanitaires, mais surtout... à une meilleure gestion de l'eau. Et de l'eau, il en faut pour cultiver le légume le plus populaire en Amérique du Nord, surtout dans des terres sablonneuses.

Producteur et président des Producteurs de pommes de terre du Québec, Francis Desrochers craint «une guerre de l'eau» entre les différents usagers de la région de Lanaudière.



Contrairement à la saison de sécheresse extrême en 2021, ces kilomètres de tuyaux d'irrigation n'auront pas servi en 2023 à cause de pluies torrentielles soutenues.



Francis Desrochers puise son eau dans la rivière Saint-Jean qui traverse la réserve écologique de Lanaudière. Il souhaite remplacer cette vieille pompe à diesel par une pompe électrique, mais il se heurte à toute sortes de difficultés.



Francis Desrochers attend un certificat d'autorisation de prélèvement d'eau de la rivière L'Assomption. Sans cela son entreprise s'expose à de trop grands risques.

Le producteur a investi deux millions de dollars dans divers systèmes d'irrigation (pompes, pivot, rampe, gicleur). Il possède une dizaine d'étangs sur ses terres pour récolter l'eau de pluie, de la fonte des neiges et celles de deux rivières jouxtant ses terres. Pour étancher la grande soif de sa culture, il puise l'eau dans la rivière L'Assomption et la rivière Saint-Jean qui alimentent la réserve écologique des Tourbières-de-Lanaudière¹. C'est un vaste milieu naturel de 415 hectares doté d'une riche biodiversité qui sert de filtre à l'eau avant qu'elle ne se déverse dans le fleuve Saint-Laurent, principale artère fluviale de la province de l'Est du Canada.

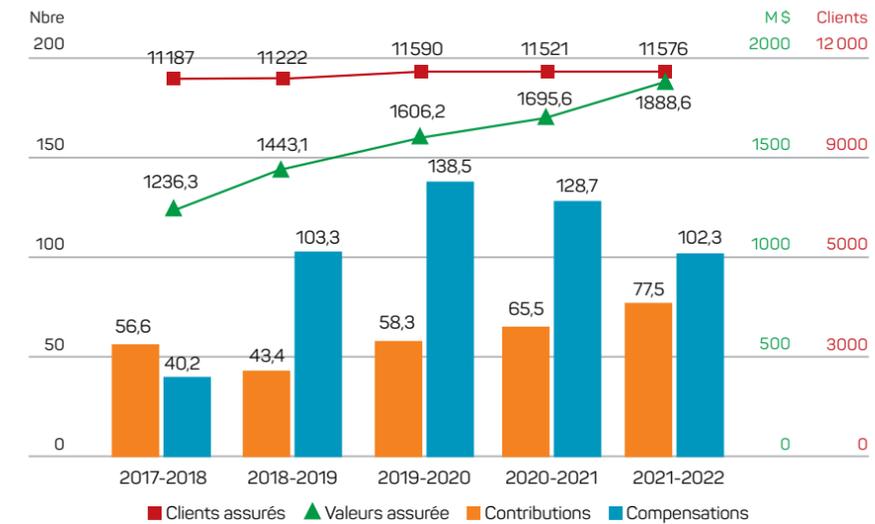
Le problème, c'est qu'il n'est pas le seul à irriguer ses terres en pompant l'eau entre autres de ces deux rivières. Quelque 200 entrepreneurs agricoles de la région cultivent 3600 hectares sous irrigation : pommes de terre, canneberges, fraises, mais il y a aussi des gazonnières et des entreprises horticoles. Cet éventail d'entreprises génère 28 millions de dollars de ventes annuelles. Mais les sécheresses records en 2020 et en 2021 ont exacerbé les tensions entre les utilisateurs. Et elles risquent fort de se répéter d'ici les 10, 20 ou 30 prochaines années.

« Quelle entreprise va avoir la priorité d'usage sur l'autre ? Est-ce que l'on va être confronté entre produire des patates, du gazon ou des plantes horticoles ? » se demande le producteur qui approvisionne en pommes de terre de table les grandes chaînes d'épicerie canadiennes Loblaw's, Metro et Wal-Mart et exporte une partie de sa production aux États-Unis.

L'année 2021 a été la deuxième la plus chaude en 107 ans et supérieure à la normale du XX^e siècle pour une 24^e année consécutive, rapporte le centre d'étude et d'adaptation aux changements climatiques Ouranos². Cette année-là, Francis Desrochers a dû pomper 20 millions de litres d'eau supplémentaires dans les deux rivières pour assurer sa récolte. Cette même année, il a eu une mauvaise surprise. « Mon voisin avait puisé l'eau d'un de mes étangs ! Il faut absolument responsabiliser les utilisateurs sur les conséquences d'une mauvaise gestion de l'eau chez soi, mais aussi chez les autres », raconte-t-il.

Certaines entreprises ont déjà adapté leur gestion. « L'assèchement de notre étang principal en 2021 a été un sérieux avertissement. Depuis, nous rassemblons les pots par section de production et nous utilisons de l'irrigation goutte à goutte », raconte Johanne

Bilan des clients assurés, des valeurs assurées, des contributions et des indemnités en assurance récolte pour les cinq derniers exercices financiers



Source : FAQ rapport annuel 2021-22 page 40



Francis Desrochers a pu acquérir cette récolteuse moderne grâce à l'augmentation de ses rendements et à sa gestion de l'eau.



Francis Desrochers va devoir investir dans une technologie de traitement d'eau de lavage avant de relâcher cette eau dans la nature. Un investissement évalué entre 40 000 et 400 000 dollars.

Venne, directrice de la pépinière Lemay située à Lanaudière, une des plus importantes entreprises de la région qui cultive plus de 1500 variétés de végétaux. Celle-ci indique qu'au cours de la saison diluvienne de 2023, elle n'a pas eu recours à l'irrigation.

Tant pour Francis Desrochers que pour Johanne Venne, l'irrigation est une forme « d'assurance récolte ». Entre 2016-2021, 80 % des 246 M\$ d'indemnités versées aux producteurs par le gouvernement sous le programme d'assurance récolte du Québec (ASREC) étaient liés aux sécheresses et aux canicules. Tandis que les excès d'eau et les crues représentaient 16% du montant versé.

En raison de la météo extrême cette année, les demandes d'assurance récolte affluent à la Financière agricole. Celle-ci a mis sur pied une cellule technique de suivi avec ses partenaires, l'UPA, le MAPAQ et des associations spécialisées (pommes de terre, fraises, framboises, légumes de transformation) pour soutenir les agriculteurs avec des outils de gestion des risques et d'aide financière.

Le MAPAQ fait un portrait régional des usagers

Les changements climatiques sont dans la mire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) depuis un bon moment. Le ministère a commandé deux grandes études publiées en 2019 et en 2020 pour cerner les défis actuels et futurs de l'eau³. Le mandat consistait à tracer un portrait dans 11 régions du Québec des usages et des besoins hydriques des différents acteurs économiques (agricole, industriel, résidentiel et institutionnel) et d'identifier des innovations qui permettraient d'atténuer les conflits. Ces études multidisciplinaires colossales ont donné un portrait précis : au Québec, l'agriculture capte en moyenne 13% de la consommation d'eau contre 41% pour le secteur résidentiel et 46% pour les industries, commerce et institutions.

« La loi sur l'eau stipule que les populations ont priorité sur tous les autres secteurs (industriel, agricole, milieux naturels) pour l'usage de l'eau potable. C'est une source de conflits grandissante dans plusieurs municipalités au Québec dans un contexte de changements climatiques », note Isabelle Charron, agronome et présidente du Groupe AGECO. C'est cette firme de consultant qui a été mandatée par le MAPAQ pour faire son énorme recherche.

C'est que le conflit potentiel dans la région de Lanaudière ne couve pas seulement entre producteurs pour protéger la réserve écologique. Celle-ci est bordée de sept municipalités, dont la population en croissance crée des demandes supplémentaires en eau potable pour ses habitants ou ses industries.

« Les producteurs auront beau s'adapter, la société va devoir décider si on veut continuer de faire de l'agriculture au nom de l'autonomie alimentaire, parce qu'on opère sous deux poids deux mesures », affirme Francis Desrochers. Presque collée à un de ses champs, la municipalité de Lavaltrie par exemple a construit un tout récent parc industriel de 350 000 m² en bordure de la réserve écologique.

Les municipalités ne sont pas tenues d'évaluer les besoins en eau avant de délivrer des permis pour la construction qui ont pour effet de gruger les superficies des milieux naturels et des terres agricoles pour capter l'eau et renflouer les réserves souterraines⁴. Une autre municipalité, celle de Lanoraie, construit également un parc industriel de 350 000 m²

collé à la grande tourbière. Non seulement ce parc asphalté va empêcher les eaux de pluie de recharger la nappe souterraine, mais cette municipalité a besoin d'augmenter sa capacité de pompage d'eau souterraine pour combler la demande de sa population croissante au cours des 25 prochaines années. Et c'est la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) qui lui a octroyé la permission de creuser un puits sur une terre agricole en juillet 2022!⁵

Une épée de Damoclès

En conséquence, Francis Desrochers et les entreprises agricoles de la région vivent avec une épée de Damoclès. Depuis 2014, elles sont tenues de déclarer le prélèvement des eaux de surface (rivières, lacs, ruisseaux) et des eaux souterraines de plus de 75 000 litres par jour en vertu du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)⁶ administré par le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

« Je ne peux pas prévoir les futures sécheresses ni quelle quantité d'eau de la rivière l'Assomption j'aurai besoin pour irriguer mes champs. Chose certaine, je ne sèmerai pas plus d'un million de dollars de pommes de terre sans savoir si j'ai la quantité d'eau requise pour mener ma récolte à terme », explique le producteur qui vit dans l'incertitude de ne pas savoir si son certificat d'autorisation de prélèvement d'eau de la rivière l'Assomption du MELCCFP sera renouvelé en 2024.

Puiser l'eau du fleuve ?

Le MAPAQ s'est mouillé à nouveau pour tenter de résoudre les enjeux hydriques des agriculteurs liés à la réserve écologique de Lanaudière, en finançant à hauteur de 150 000 \$ un vaste projet de recherche multidisciplinaire appelé SCELANEAU⁷. Le projet regroupe des experts de diverses institutions et il est échelonné sur trois ans de 2021 à 2024. Ces experts ont déjà songé à puiser l'eau dans les nappes souterraines



La ferme compte un cimetière de pompes au diesel. La plupart ont été remplacées par des pompes électriques moins bruyantes pour le voisinage et plus écologiques que les pompes à diesel.

prisonnières d'une couche d'argile située sous la réserve, mais cette eau est salée, héritage de la mer de Champlain qui recouvrait toute la région du Bas-Saint Laurent il y a quelque 10 000 ans.

« Une des pistes envisagées est la construction d'un pipeline à partir du fleuve Saint-Laurent avec des stations de pompage pour approvisionner la région de 12 milliards de litres d'eau », indique Dominic Brochu, agent

en agroenvironnement et responsable du projet à la Fédération de l'UPA de Lanaudière. Il faudra attendre la fin du projet de recherche pour avoir une idée du coût d'un tel pipeline et, surtout, qui en assumera la facture.

Chose certaine, la gestion de l'eau dans la région de Lanaudière demeurera une patate chaude. 🍆

¹ https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves/tourbieres_lanoraie/res_48.htm

² <https://www.ouranos.ca/fr>

³ RADEAU 1 et 2 <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/radeau1-2>

⁴ <https://www.ledevoir.com/economie/757214/l-eau-neglige-dans-les-municipalites-selon-les-geologues>

⁵ <http://t.souqij.ca/Sb2z6>

⁶ <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/prelevements/reglement-prelevement-protection/index.htm>

⁷ <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Agroenvironnement/EAU-003-RESUME.pdf>

Nicolas Mesly, journaliste et agronome, est boursier distingué de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires (ICPA). Sa bourse porte sur les enjeux de l'eau et la production alimentaire.

Symposium
sur les
bovins laitiers

8 novembre 2023

8 novembre 2023
Centrexpo Cogeco à Drummondville

www.craaq.qc.ca



💧 Conçu et fabriqué au Québec
 💧 Uniformité et efficacité de plus de 92%
 💧 Largeur d'arrosage jusqu'à 300 pieds

Rampes - Pivots - Enrouleurs - Motopompes

www.harnoisirrigation.com **HARNOIS** IRRIGATION 1-888-660-6604